



Association agréée par
le premier Ministre et
par la Haute Autorité
pour la transparence de
la vie publique (HATVP)

RAPPORT FINANCIER 2021

Jointes à ce présent document les annexes suivantes :

- Annexe 1 - Historique des adhésions et dons en nombre
- Annexe 2 - Répartition des adhésions et dons en valeur

Commentaires sur l'exercice clos au 31 décembre 2021

Dans le cadre des comptes annuels de notre association, comprenant notamment le bilan et le compte de résultat, je vous présente en complément le rapport financier pour cet exercice 2021.

Cette année encore, nos comptes annuels ont été vérifiés par :

- Un vérificateur aux comptes, Monsieur Jean Sotes,
- Notre expert-comptable, le cabinet Astanis-Polaris qui a été chargé de la tenue comptable des comptes de l'Association et de l'établissement de nos comptes annuels,
- Le Cabinet Jégard Paris, Commissaire aux comptes,

Les produits de l'association s'élèvent à 655 325 €, en augmentation de + 293 256 €, soit + 80.99 %.

Nous enregistrons, cette année encore, une forte croissance du nombre de nos adhérents qui s'établit à 6 559 adhérents contre 4 737 adhérents en 2020, et 3 506 adhérents en 2019, soit une hausse de 38.46 %.

Pour rappel nous étions alors 1.100 adhérents en 2015.

Cela conduit à des cotisations versées pour un montant de **228 615 €** contre 157 209 € en 2020, soit une progression de + 45% vs 2020.

Les dons enregistrent également une belle progression à **396 579 €** contre 199 473 en 2020, soit une progression de + 98% vs 2020.

Les abandons de frais des bénévoles s'élèvent à **4 602 €** contre 3 071 € en 2020.

Le total des dons comprenant les abandons de frais 2021 est ainsi égal à **401 181€**.

Ce qui porte la collecte liée aux cotisations et dons 2021 à **+270 053 €** par rapport à 2020.

L'association a également perçu des produits exceptionnels pour 17 200 € correspondant principalement au versement de la condamnation dans l'affaire GALLET (16 000€).

Les charges de l'association s'élèvent à **367 076 €** en augmentation de 65 280 € soit + 21.63 %.

Les principaux postes de dépenses qui ont évolué notablement par rapport à l'année 2020 sont :

Dépenses	2021	2020	Ecart
LOGICIELS	3 000	6 083	-3 083
En baisse, uniquement outil ANGAGE.LIVE pour l'AG 2020			
MAINTENANCE	12 409	24 316	-11 908
Forte baisse des frais liés à la collecte (AGELANA)			
HONORAIRES AVOCATS	149 098	108 122	40 976
Augmentation de l'activité et des affaires en cours			
ANNONCES ET INSERTIONS	4 345	19 660	-15 316
En baisse, car en 2020 dépenses de 12 000 € pour VIDEO MOTION			
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	33 339	17 298	16 042
Reprise des déplacements (limités en 2020 suite au COVID)			
SALAIRS APPOINT. COMM.	80 326	66 737	13 589
Lié aux embauches et augmentations salariales			
PERS. PROVISION CONGES PAYES	6 943		6 943
Pour la 1ère année on a provisionné les CP acquis			
CHARGES SOCIALES	30 982	24 165	6 817
Lié à l'augmentation de la masse salariale			

Nos dépenses d'amortissements liées à nos immobilisations s'élèvent cette année à 1 063 € contre 1208 € en 2020.

A noter qu'un seul investissement a été réalisé en 2021, à savoir l'acquisition d'un nouvel ordinateur pour 854 €.

Sur ces bases, le compte de résultat de cette année 2021 s'établit à + 288 249 € en hausse de + 227 976 € par rapport à 2020 (60 273€).

En marge de ce résultat comptable, l'évaluation du bénévolat est valorisée à hauteur de **268 522 €**, contre 125 069 € en 2020, soit une hausse significative de 143 453 €, hausse expliquée par le retour des réunions en présentiel et des déplacements auparavant limités par la situation sanitaire et par un changement de méthode de valorisation du taux horaire prenant un compte un taux de charges patronales plus élevé qu'auparavant (35%).

La valorisation du bénévolat intègre le temps passé, valorisé au smic horaire, par les dirigeants de l'association, membres du Bureau, et membres du conseil d'administration auquel on ajoute également le bénévolat de nos référents des groupes locaux.

Nos fonds associatifs (cumul des résultats des années précédentes) s'élèvent à **573 890 €**, après prise en compte de l'excédent de cette année 2021 de **288 249 €**. Un excédent pour lequel il est demandé à l'Assemblée Générale de décider de son affectation au poste de « Report à nouveau ».

Notre trésorerie s'élève au 31 décembre 2021 à 540 520 € soit une hausse de 211 164 € par rapport à 2020 (329 356 €), liée à notre résultat positif.

Fait à Paris, le 17 mars 2022, actualisé le 22 mars 2022,

Maryse Kurnik
Trésorière d'Anticor

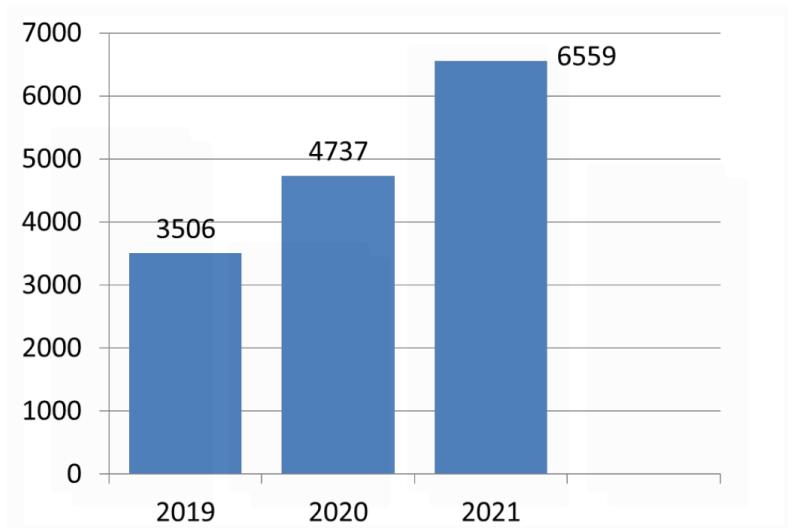
37-39, avenue Ledru Rollin
CS 11237 - 75570 Paris Cedex 12
Siret : 533 081 782 00021

permanent@anticor.org | 06.52.60.75.05 | www.anticor.org | [Facebook](#) | [Twitter](#)

ANNEXES

Annexe 1 - Historique des adhésions et dons en nombre

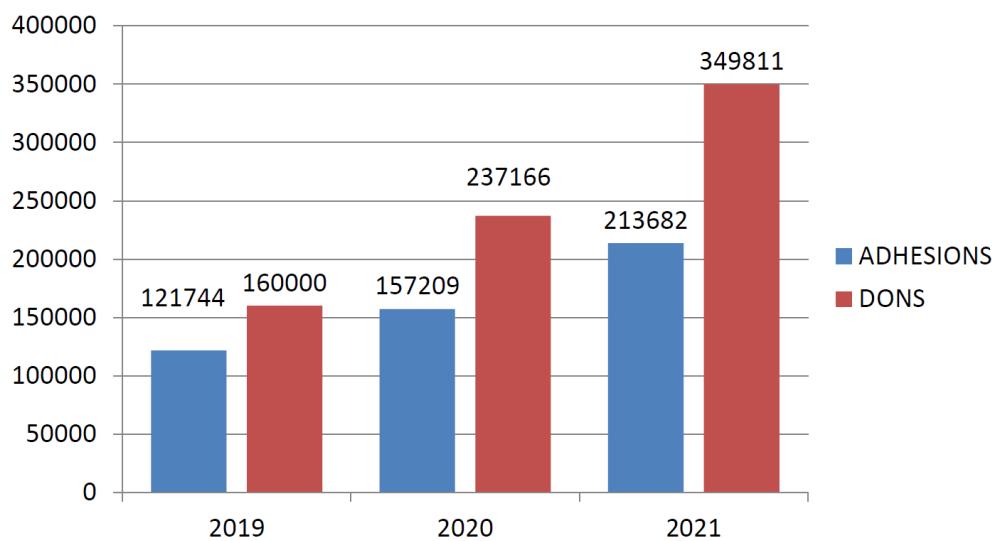
HISTORIQUE DES ADHESIONS ET DONS EN NOMBRE 2019/2020/2021



Source Agelana - Chiffres tenant compte des promesses de dons

Annexe 2 - Répartition des adhésions et dons en valeur

REPARTITION EN VALEUR DES PROMESSES D'ADHESIONS ET DE DONS 2019/2020/2021



Source Agelana - Chiffres tenant compte des promesses de dons